

# Comité Syndical du 27 février 2024

## Mairie de LOURDES

Liste des délibérations	Adopté / Rejeté
1 - Décisions du Président et du Bureau	Adopté
2 – Fixation durée d’amortissement au 1 <sup>er</sup> janvier 2024 en M 57	Adopté
3 – Règlement budgétaire et financier	Adopté
4 – Débat d’Orientations Budgétaires 2024	Adopté
5 – Convention entre le SIMAJE et la Ville de LOURDES pour le remboursement des frais d’abonnement téléphonie mobile	Adopté
6 – Accueil de loisirs de Lézignan – vacances printemps 2024	Adopté
7 – Renouvellement de l’organisation du temps scolaire (OTS) rentrée de septembre 2024	Adopté
8 – Partenariat entre le SIMAJE et le CCAS de la Ville de Lourdes : échange intergénérationnel	Adopté